

La lettre d'information sur les travaux de déstockage

FÉVRIER 2015

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



Alain ROLLET
Liquidateur
amiable des
MDPA

Les opérations minières ont été marquées, il y a un mois, par l'accident survenu à un agent de maîtrise de l'entreprise Kopex, qui est chargée de l'entretien des galeries de mine permettant d'accéder au stockage. La victime a été blessée au bassin et au coude gauche.

Le blessé a subi une lourde intervention chirurgicale et il est actuellement en convalescence. L'accident est survenu dans un chantier d'entretien minier éloigné de celui du déstockage de déchets ultimes. Ces opérations d'entretien minier sont indispensables pour pallier la dégradation continue de l'état des galeries et devront être poursuivies pendant toute la durée du déstockage.

Dans ce contexte de dégradation permanente des terrains, qui risque d'affecter la sécurité des opérateurs, les travaux butent maintenant sur de nouvelles difficultés.

Les allées 2 et 3 du bloc 21, en cours de déstockage, montrent d'importants problèmes de tenue minière du toit (plafond) : des fissures transversales y sont apparues et un large décollement dans l'allée 2 a obligé à interrompre l'extraction des fûts.

De premières expertises ont été réalisées, des dispositifs de contrôle des évolutions sont en place mais les investigations devront encore être approfondies. Dans l'attente de solutions et pour ne pas exposer les personnels, les travaux de déstockage sont provisoirement reportés dans l'allée 1.

Je vous souhaite une bonne lecture.

RETOUR SUR L'ACCIDENT D'UN MINEUR

Comme la presse régionale l'a évoqué le jour-même, un agent de maîtrise de l'entreprise Kopex a été blessé le 26 janvier 2015 dans l'une des galeries d'accès au stockage souterrain StocaMine. Cet accident est survenu lors de la visite des chantiers Kopex, qu'il effectuait en se déplaçant à l'aide d'un engin minier de transport de personnel.

Lors du contrôle du chantier de réparation d'une machine de creusement, l'agent de maîtrise est descendu de l'engin, qu'il pensait avoir immobilisé par activation du système de freinage, mais l'engin est parti en dérive et l'agent de maîtrise a été coincé contre la paroi de la galerie.

Il a dû être désincarcéré par les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Haut-Rhin appelés par les opérateurs qui étaient présents à proximité et qui ont pris les premières mesures d'urgence autour du blessé.

Ses jours ne sont pas en danger cependant une intervention chirurgicale lourde a été nécessaire au CHU de Strasbourg pour consolider les os du bassin, plusieurs fractures ayant été diagnostiquées. Le blessé est aujourd'hui en convalescence et restera immobilisé plusieurs semaines.

Un bilan de l'intervention a été dressé entre les MDPA et le SDIS du Haut-Rhin. Les secours sont arrivés sur le lieu de l'accident dans les 40 à 50 minutes, ce qui est plutôt rapide au regard des conditions difficiles d'accès en mine. Les réactions très appropriées des personnels auprès du blessé, resté conscient, et la bonne entente entre tous les intervenants, au fond et à la surface, ont facilité l'intervention des secours.

Le SDIS du Haut-Rhin connaissait les lieux pour y avoir réalisé plusieurs entraînements depuis quelques mois, destinés justement à préparer les travaux de déstockage et à intervenir au mieux dans la configuration complexe de la mine et du stockage. Ces entraînements avaient intégré des exercices de désincarcération.

LE CHIFFRE DU MOIS

→ DEPUIS LE 24 NOVEMBRE 2014, DATE DU DÉPART DU PREMIER CAMION, 108 CAISSONS (CONTENANT 3 FÛTS CHACUN) ET 247 PALETTES (SUPPORTANT 2 SUR-FÛTS CHACUNE) ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS POUR RESTOCKAGE À SONDRSHAUSEN.

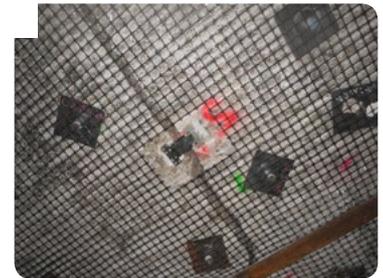




D'IMPORTANTES PROBLÈMES D'ORIGINE MINIÈRE

L'avancement des travaux de déstockage est confronté depuis début février à des problèmes d'origine minière dans les allées 2 et 3 du bloc 21.

DANS L'ALLÉE 3, des fissures transversales dans le toit (le plafond) sont apparues à l'endroit destiné à être aménagé en atelier de reconditionnement des colis de déchets. Il s'agit d'une pathologie minière peu courante aux MDPA. La zone a été traitée par un fort boulonnage et un dispositif de mesure de l'évolution de ces fissures a été mis en place comme observable sur la photo ci-contre (1).



Il pourrait s'agir d'un phénomène plus profond qui, s'il prenait de l'ampleur, générerait un risque d'éboulement du toit, risque qui affecterait alors gravement la sécurité du chantier.

Une campagne de mesures réalisée par détection radar, méthode qui permet d'ausculter les terrains en profondeur, a confirmé que le toit est fragilisé dans cette zone.

DANS L'ALLÉE 2, le déstockage en cours a été interrompu car le toit est décollé et repose sur les colis de fûts (2). Le décollement se constate sur toute la largeur de la galerie et sur toute la longueur visible, avec une épaisseur de 20 à 50 cm, créant une « cale » (le bloc en partie détaché sur les photos ci-dessous) pesant plusieurs tonnes (3).



La première mesure consistera à tester un dispositif d'abattage de cette cale. Des endoscopies ont été réalisées pour voir si d'autres décollements ont affecté le toit plus en profondeur et il apparaît localement une seconde fissure 20 cm plus haut. Des fissures transversales identiques à celles de l'allée 3 sont également constatées.



À minima, toute reprise des travaux de déstockage dans cette zone devra absolument éviter d'exposer les personnels sous un toit déconsolidé. La solution consistera à avancer en abattant les parties déconsolidées et en boulonnant le toit au fur et à mesure de la progression du front d'extraction des colis de déchets. Cela impliquera d'importants travaux miniers supplémentaires qui compliqueront et ralentiront les opérations de déstockage.

LA PRÉPARATION DU CHANTIER DE L'ALLÉE 1



(4)

En raison des difficultés d'ordre minier rencontrées dans les allées 2 et 3, les travaux se poursuivront dans l'allée 1 du bloc 21. Ils consisteront d'abord à déplacer des big-bags de REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) pour pouvoir accéder aux colis de déchets à déstocker qui se trouvent plus loin.

Des essais à l'aide d'une suceuse pour aspirer le contenu de big-bags qui seraient coincés verticalement ou latéralement ont été réalisés (4). Ils ont montré que cette technique fonctionne si le produit est pulvérulent (en poudre) mais qu'elle n'est pas adaptée dans le cas où les REFIOM sont agglomérés. Il n'y a donc pas de solution universelle. En fonction des cas, il pourra être nécessaire de recourir à des moyens d'extraction manuels.



Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else -
68310 Wittelsheim - 03 89 57 84 00 - c.schumpp@mdpa.fr
www.stocamine.com

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPA 2015 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.